

Le fléau climatique menace les parcs nationaux



LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

L'intégrité des grands parcs nationaux des États-Unis est menacée par les changements climatiques, selon une étude publiée récemment par le Natural Resources Defense Council (NRDC).

Elle est d'autant plus intéressante pour nous qu'il serait difficile de prétendre que nos parcs seraient épargnés du fléau climatique, qui ne connaît pas de frontières.

Le rapport, intitulé *National Parks in Peril*, dresse un bilan des menaces qui pèsent sur les différents parcs étatsuniens, sur leur faune, leurs espèces végétales, leurs ressources en eau et leur capital de glaces, de moins en moins éternelles. L'impact de cette étude aux États-Unis a d'ailleurs été amplifié par la série de Ken Burns sur ces grands parcs, que diffuse la chaîne PBS. Cette émission a singulièrement aiguillonné la conscience de nos voisins du sud sur le déclin de ce patrimoine naturel de plus en plus menacé.

L'étude analyse l'évolution de 25 parcs répartis dans 22 États. Les principales menaces qu'elle présente sont la fonte des glaciers, le déclin des réserves d'eau de certains parcs, la hausse du niveau de la mer, la disparition de dizaines d'espèces végétales et animales ainsi qu'une pollution de plus en plus critique des écosystèmes de plusieurs parcs.

Selon Stephen Saunders, président du Rocky Mountain Climate Organization, «le dérèglement du climat constitue la plus importante menace qui pèse présentement sur nos parcs. Cette menace pourrait aller jusqu'à les faire disparaître tous, une éventualité qui se profile pour la première fois. Par exemple, les Everglades, les îles Ellis et

d'autres parcs pourraient être noyés ou dévastés en raison du relèvement du niveau des océans et des tempêtes tropicales de plus en plus violentes et invasives». Pour les préserver, dit-il, «nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre et modifier immédiatement la gestion de nos parcs en fonction de ces menaces.»

Le tigre derrière l'ours

Si l'ours polaire est en voie de devenir l'espèce emblématique de la menace qui pèse sur nos écosystèmes nordiques en raison des changements climatiques, en Asie, le tigre est en train de devenir l'emblème du développement «pas durable» que certains pays continuent de cautionner par leur inertie, dont la Chine.

En effet, des équipes internationales qui se réunissaient récemment à Katmandou, au Népal, estiment que la population mondiale des tigres est aux prises avec un déclin si prononcé que la survie de l'espèce est désormais devenue un scénario plausible. Lors de cette conférence qui rassemblait 200 chercheurs de 20 pays, on a conclu que le braconnage et la destruction des habitats du tigre sont les deux menaces qui pourraient conduire l'espèce au seuil de l'extinction.

Selon Mahendra Shrestha, le directeur de la fondation étatsunienne Save the Tigers, dont les propos étaient rapportés récemment par l'Agence France-Presse, il n'y aurait plus que 3200 tigres sur la planète, contre environ 100 000 il y a un siècle.

Même si la chasse à cet animal prodigieux, voire mythique, est interdite partout dans le monde et que le commerce de ses os l'est tout autant — par un traité qui engage 167 pays —, en Asie et surtout en Chine, le braconnage demeure une activité très lucrative en raison du marché que représentent ces crédules humains qui y voient encore une médecine traditionnelle et un aphrodisiaque de premier plan. Il serait temps que ces pays passent à une pharmacologie plus moderne...

Et les peaux de tigre sont toujours recherchées comme décoration en toute impunité.



JOE RAEDLE AGENCE FRANCE-PRESSE

Scène faunique dans les Everglades

Elles se vendent localement autour de 1000 \$ pièce. Et dix fois plus à l'étranger!

Les permis SEG

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FQCP) estime que les permis SEG (science, éducation et gestion), comme ceux octroyés aux propriétaires estriens pour augmenter la récolte des biches cet automne, devraient demeurer un outil d'exception et non un outil de gestion ordinaire. La Fédération a tenu d'ailleurs par communiqué à se distancier de CerfChasse, un organisme qu'elle a contribué à créer mais dont elle se démarque aujourd'hui, ce que nous nous devons de corriger par rapport à notre dernière chronique, où nous assimilions les deux organismes. C'est CerfChasse qui va gérer l'allocation des 6000 permis d'abattage de biches, accordés aux propriétaires de grands terrains en Estrie pour contrôler sensément le surbrouillage des forêts privées.

La Fédération estime que Québec aurait dû user de prudence et consulter davantage avant d'adopter cette stratégie de double abattage que pourront

faire certains chasseurs plus fortunés, car il ne faut pas l'oublier, ces permis vont se monnayer à prix d'or, une privatisation du droit de chasser qui est absolument inacceptable. La FQCP estime que l'UPA n'a d'ailleurs pas fourni de bilan factuel des zones touchées et de l'ampleur du problème. Globalement, estime la Fédération, «l'émission de permis SEG en aussi grand nombre à des propriétaires de terrains fait en sorte qu'on privatise une partie du cheptel québécois de cerfs».

De son côté, le président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, André Roy, nous écrit pour souligner que les propriétaires de boisés n'ont pas à payer pour les dégâts de la «ressource publique» que sont les cerfs et que les propriétaires lésés devraient être compensés — toujours la même rengaine — puisque le brouillage des bêtes est assimilé par lui à une expropriation. C'est à se demander où cela s'arrêterait, car faudrait-il dans cette logique compenser aussi les dommages attribuables aux rats laveurs, aux ours ou aux pigeons? Il soutient que les permis SEG font partie de la solution et il s'oppose à l'obligation d'accueillir les gagnants d'un tirage au sort équitable en vertu du «droit inaliénable» des propriétaires à recevoir qui ils désirent chez eux. Nous ne contestons pas dans notre chronique le droit d'un propriétaire de choisir «ses» chasseurs, mais nous proposons plutôt au gouvernement d'imposer un tarif réglementé pour l'achat des permis SEG et du droit d'accès au terrain auquel le permis est émis, de façon à ce que ce privilège ne soit pas réservé aux mieux nantis.



■ A voir: *Les Artisans du changement*, une série de dix émissions d'une heure sur des initiatives et des gens qui essaient de changer le développement «pas endurable» qui sert de politique économique partout. L'émission est présentée depuis le 7 octobre à 20h sur RDI.

Mauvaise impression à la source